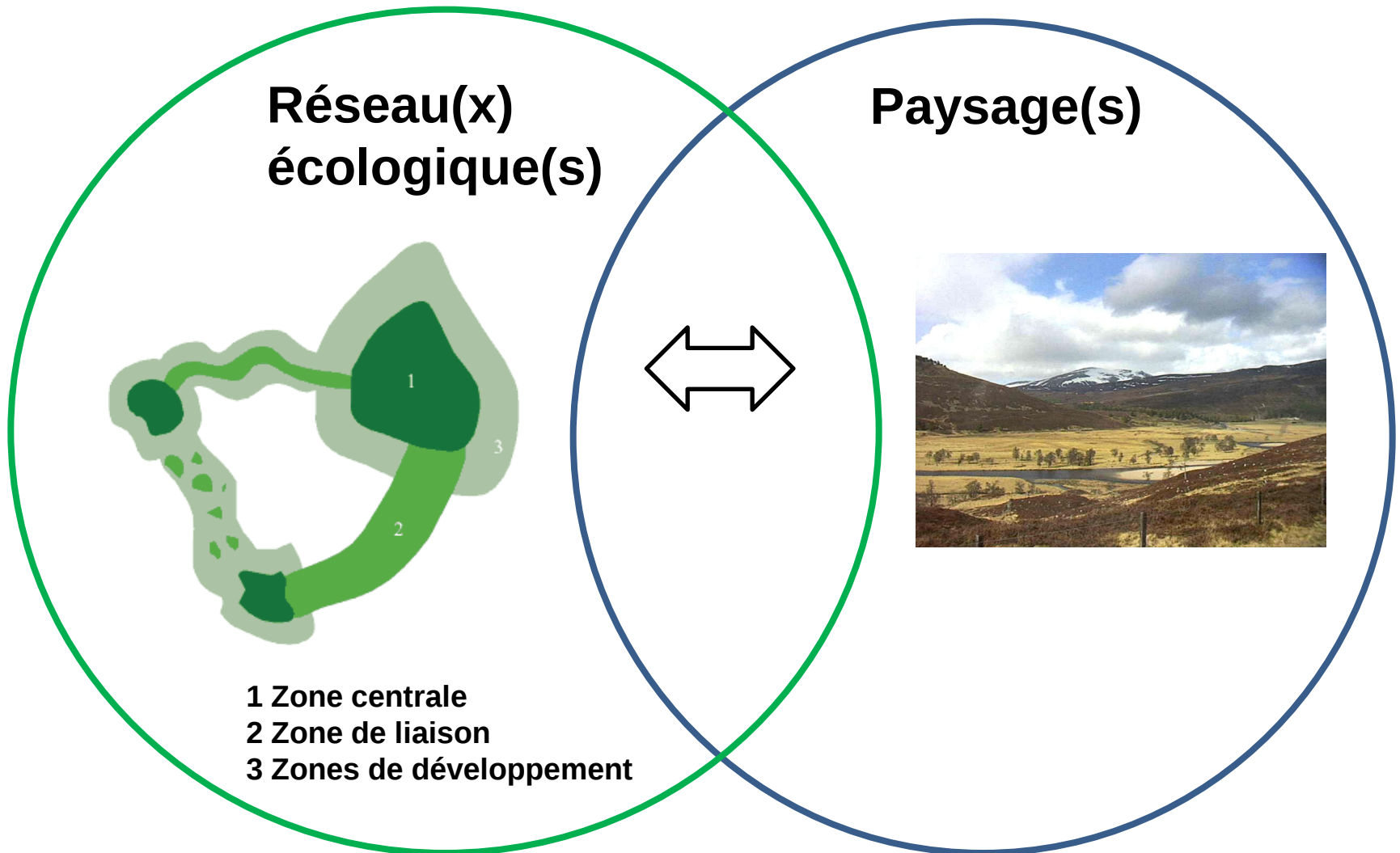


Réseaux écologiques et paysages

Marc Clignez



Namur, le 19 octobre 2021

PROTECTION DE LA NATURE EN BELGIQUE

PAR

JEAN MASSART

PROFESSEUR DE BOTANIQUE A L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT BOTANIQUE LÉO ERBERA.



A BRUXELLES

En dépôt chez H. LAMERTIN, Libraire-Éditeur, Rue Coudenberg, 58

1912

« On avait tout d'abord compris la nécessité de protéger les monuments. Plus tard, lorsqu'on s'est rendu compte des dangers qui menaçaient les plus beaux paysages, naquit l'idée qu'eux aussi étaient dignes de la sollicitude de tous... »

PROTECTION DE LA NATURE EN BELGIQUE

PAR

JEAN MASSART

PROFESSEUR DE BOTANIQUE A L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT BOTANIQUE LÉO ERBERA.



A BRUXELLES

En dépôt chez H. LAMERTIN, Libraire-Éditeur, Rue Coudenberg, 58

1912

« On avait tout d'abord compris la nécessité de protéger les monuments. Plus tard, lorsqu'on s'est rendu compte des dangers qui menaçaient les plus beaux paysages, naquit l'idée qu'eux aussi étaient dignes de la sollicitude de tous... »

Créée en 1835 par Léopold 1er, la **Commission royale des Monuments** s'est adjoint une **section des Sites** en 1912.

PROTECTION DE LA NATURE EN BELGIQUE

PAR

JEAN MASSART

PROFESSEUR DE BOTANIQUE A L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT BOTANIQUE LÉO ERBERA.



A BRUXELLES

En dépôt chez H. LAMERTIN, Libraire-Éditeur, Rue Coudenberg, 58

1912

« On avait tout d'abord compris la nécessité de protéger les monuments. Plus tard, lorsqu'on s'est rendu compte des dangers qui menaçaient les plus beaux paysages, naquit l'idée qu'eux aussi étaient dignes de la sollicitude de tous. »



Heid des Gattes
Rochers de Freyr
Roche à Lomme et Montagne au buis
Fondry des chiens
Tombeau du géant

PROTECTION DE LA NATURE EN BELGIQUE

PAR

JEAN MASSART

PROFESSEUR DE BOTANIQUE A L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT BOTANIQUE LÉO ERBERA.



Patrimonialisation de sites, de paysages remarquables

A BRUXELLES
En dépôt chez H. LAMERTIN, Libraire-Éditeur, Rue Coudenberg, 58

1912

alisation

« On avait tout d'abord compris la nécessité de protéger les monuments. Plus tard, lorsqu'on s'est rendu compte des dangers qui menaçaient les plus beaux paysages, notamment ceux aussi remarquables que ceux des sites de la région de tous.



Heid des Gattes
Rochers de Freyr
Roche à Lomme et Montagne au buis
Fondry des chiens

Tombeau du géant

1970

ANNEE EUROPEENNE
DE LA CONSERVATION
DE LA NATURE



un appel aux européens
lancé par
le conseil de l'europe

Statuts d'aires protégées

Listes d'espèces protégées

12 juillet 1973

**Loi sur la conservation de la
nature (M.B. 11.09.1973)**

1970

ANNEE EUROPEENNE
DE LA CONSERVATION
DE LA NATURE



un appel aux européens
lancé par
le conseil de l'europe

Statuts d'aires protégées

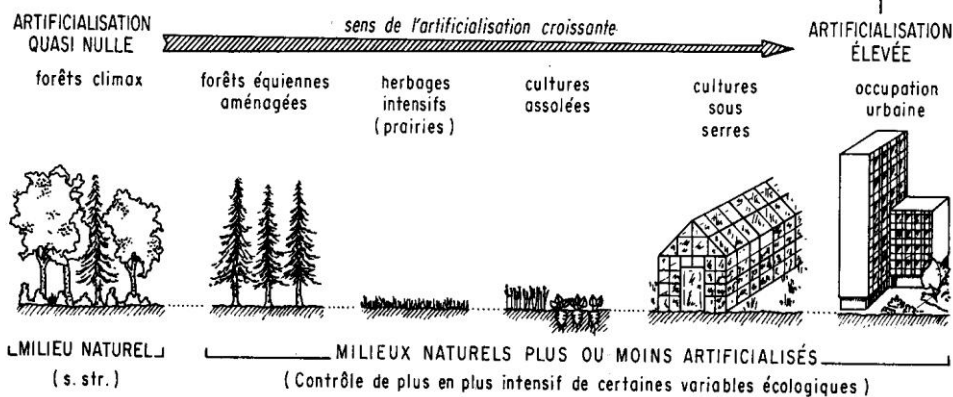
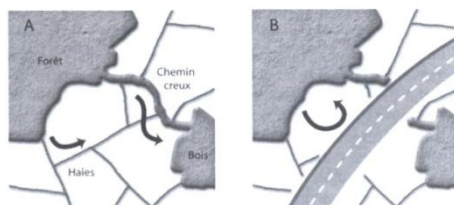
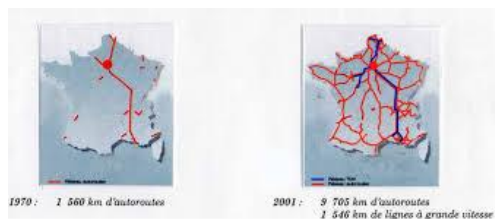
Listes d'espèces protégées

Patrimonialisation de la Nature extraordinaire

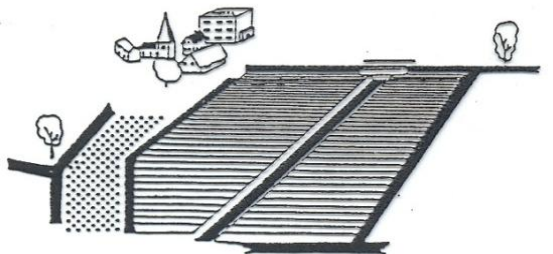
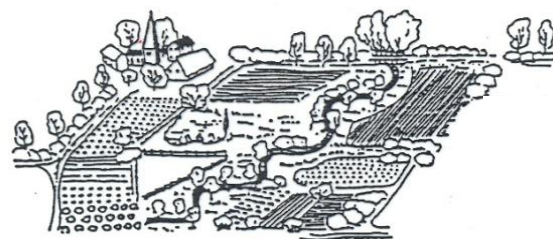
12 juillet 1973

Loi sur la conservation de la
nature (M.B. 11.09.1973)



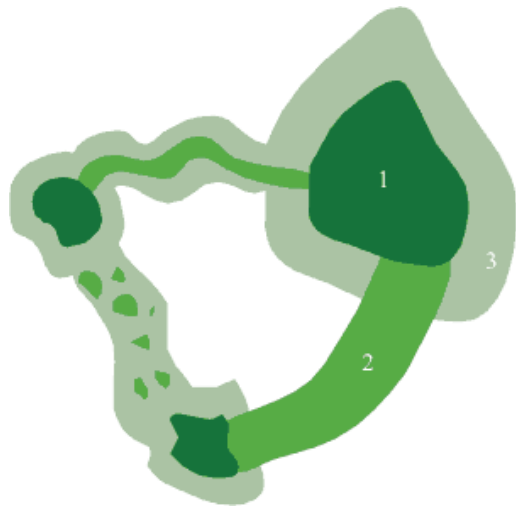


Transformation du village de Friedhausen am Entenbach (Allemagne) en relation avec les mutations récentes de l'agriculture : répercussions sur la structure du paysage et sa richesse biologique (adapté d'après Barth, 1987).



Ecologie du paysage

**Réseau(x)
écologique(s)**

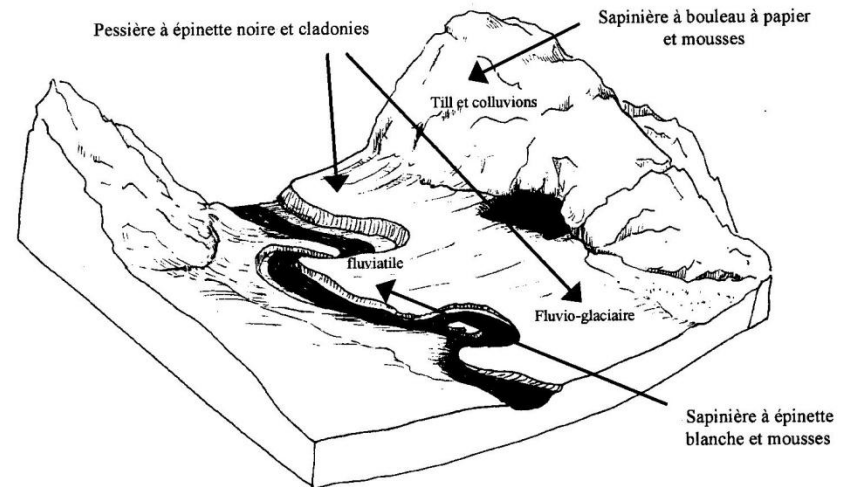
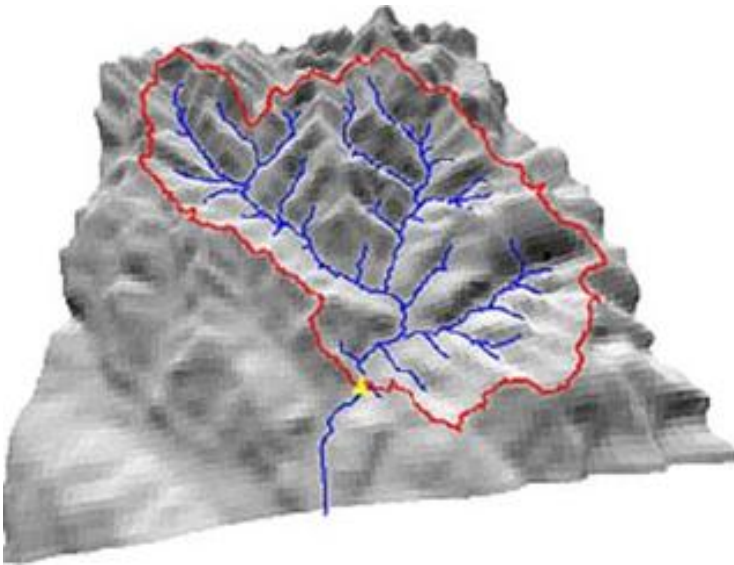


- 1 Zone centrale**
- 2 Zone de liaison**
- 3 Zones de développement**

Paysage(s)

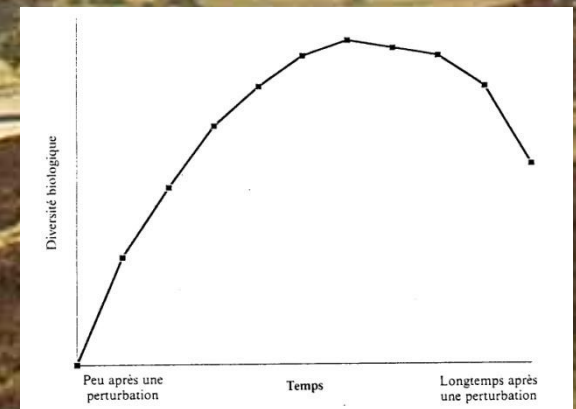
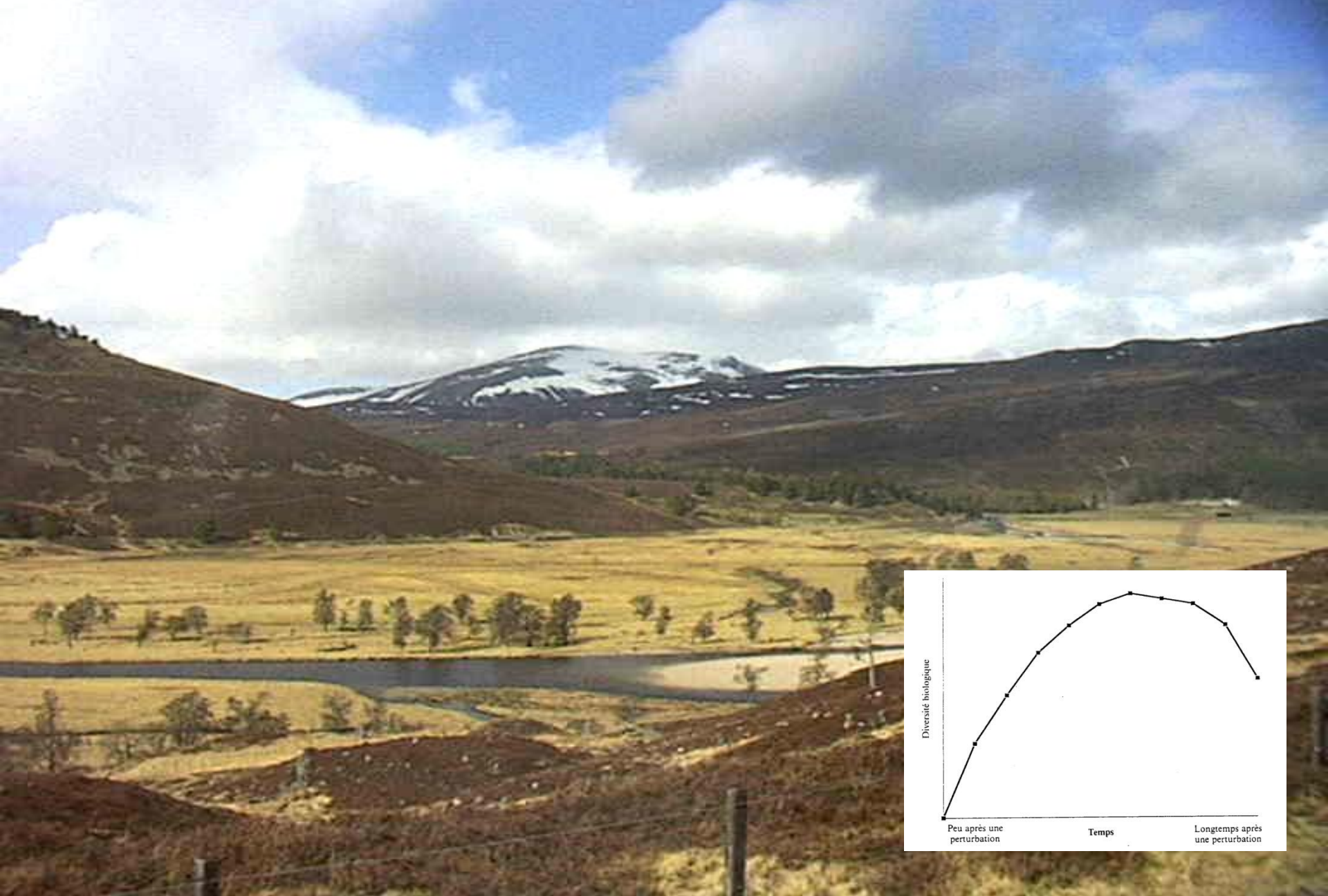


Le système écologique est une portion de territoire caractérisée par une combinaison propre de la géologie, du relief, de la nature et de la forme des matériaux géologiques, des surfaces et des plans d'eau. Chaque combinaison induit une distribution ordonnée des séries de sols et *des chronoséquences végétales*.

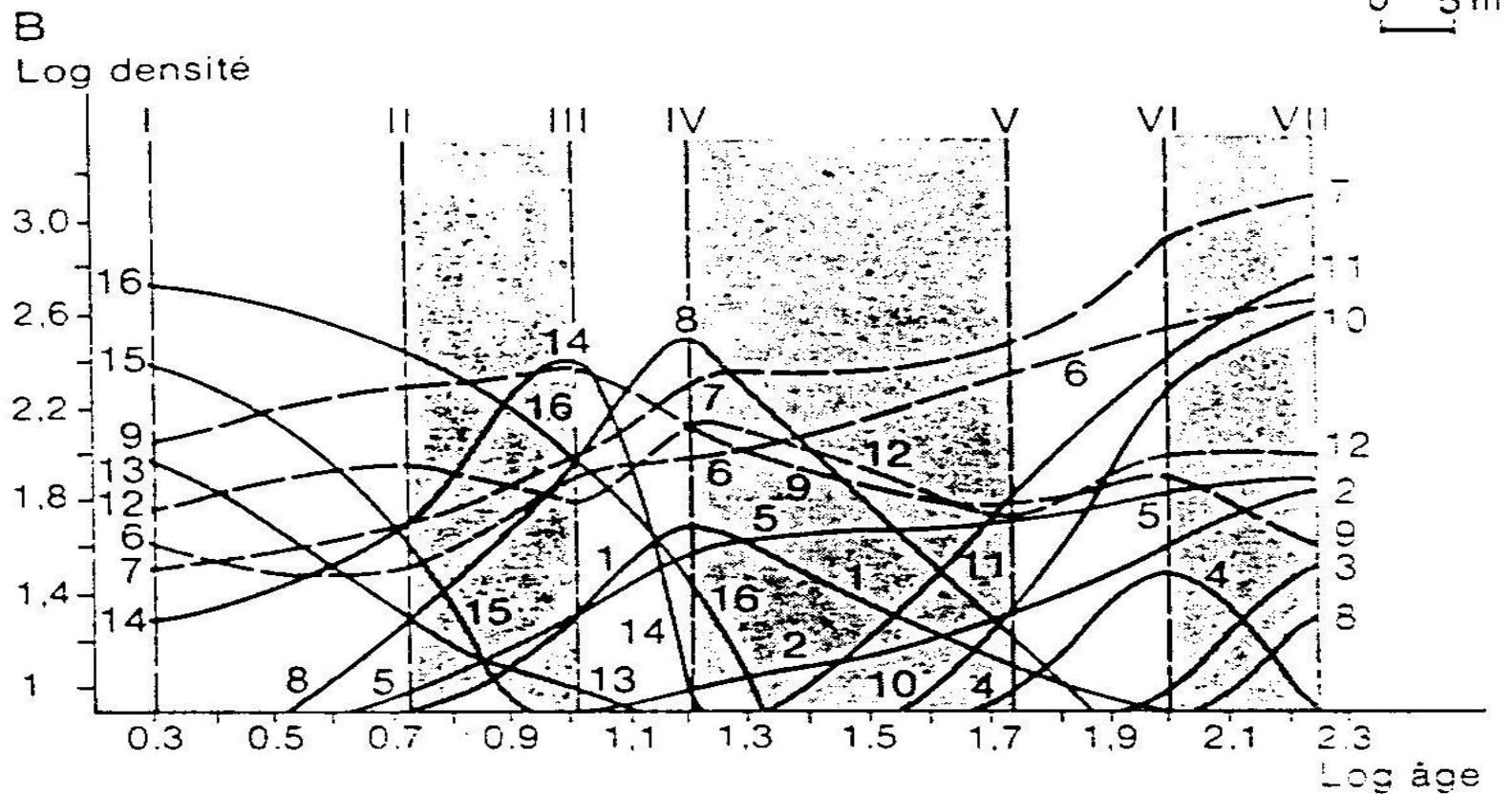


■ Exemple d'un système écologique le long de la rivière Aguanus, côte nord. (51° 16' N - 62° 30' W). D'après Ducruc (1985).





Importance accordée aux perturbations et au temps !



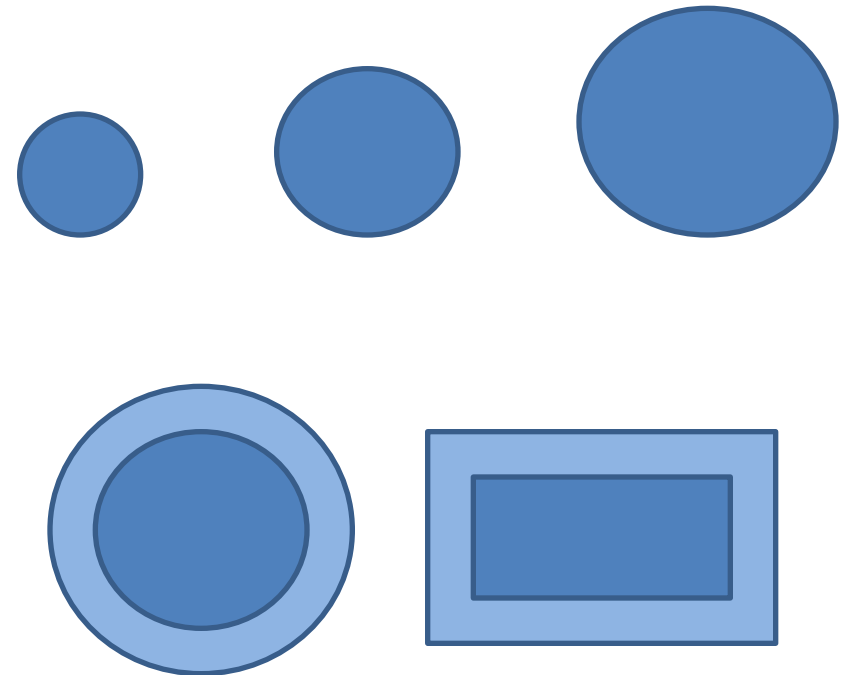
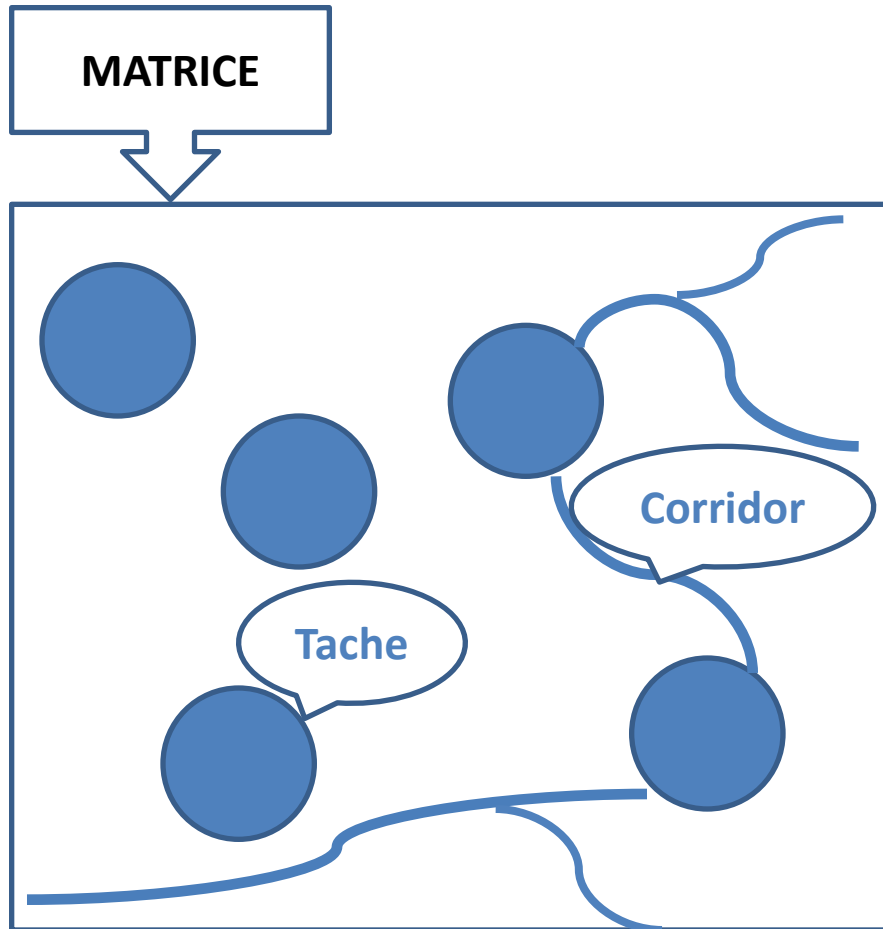
Nécessité de réfléchir à l'échelle du territoire

Evolution des densités de quelques espèces d'oiseaux selon 7 stades d'une succession forestière dans des boisements de chênes pédonculés de Bourgogne. En A, définition des stades de la succession. D'après Ferry et Frochot, La Terre et la Vie, 1970. En B, fluctuation des densités. 1 = tourterelle, 2 = pic épeiche, 3 = pic épeichette, 4 = pic mar, 5 = geai, 6 = mésange charbonnière, 7 = mésange bleue, 8 = mésange boréale, 9 = mésange à longue queue, 10 = sittelle d'Europe, 11 = grimpereau des jardins, 12 = merle noir, 13 = traquet patre, 14 = rossignol, 15 = pipit des arbres, 16 = bruant jaune. D'après Ferry et Frochot, 1970, in Blondel, Biogéographie et écologie, 1981. Masson, Paris.

Le **PATRON PAYSAGER**

correspond, pour une MATRICE donnée,
à l'agencement de la MOSAÏQUE,
composée de TACHES
et du RESEAU

structuré sur base
de l'ensemble des CORRIDORS.



Référence à la CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

« Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

ARTICLE 1

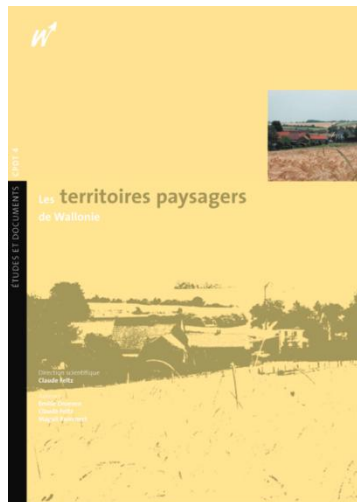
- a Paysage
- ✓ b Politique du paysage
- c Objectifs de qualité paysagère pour un paysage donné
- d Conservation des paysages
- e Gestion des paysages
- f Aménagement des paysages

ARTICLE 6

- ✓ a Identifier les paysages sur l'ensemble du territoire
- b Qualifier les paysages identifiés

Publications de la CPDT

Conférence permanente du développement territorial



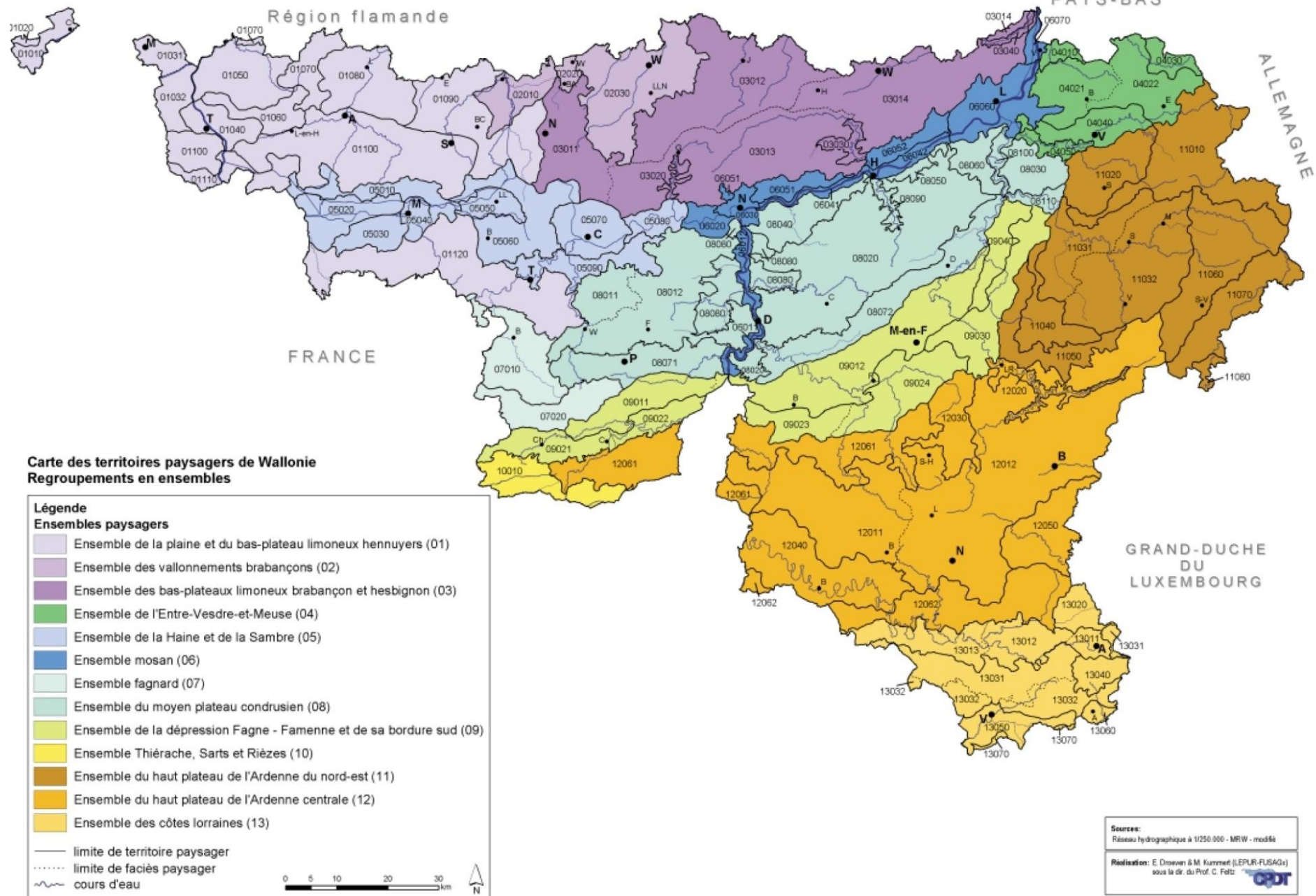
- 13 Ensembles paysagers
- 76 Territoire paysagers

- Aires paysagères

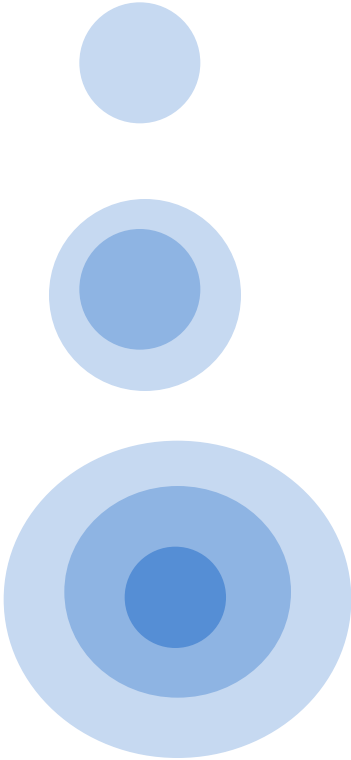
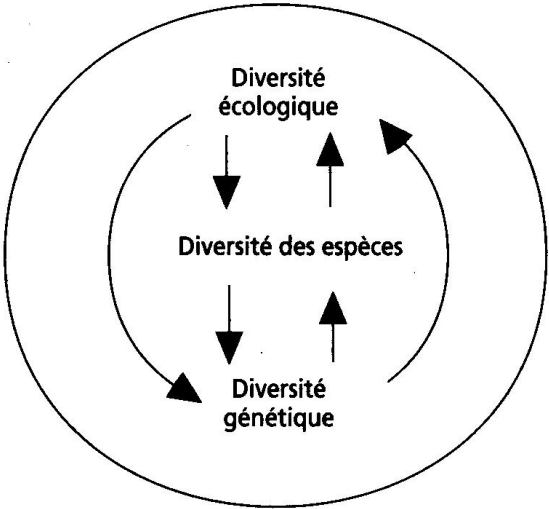
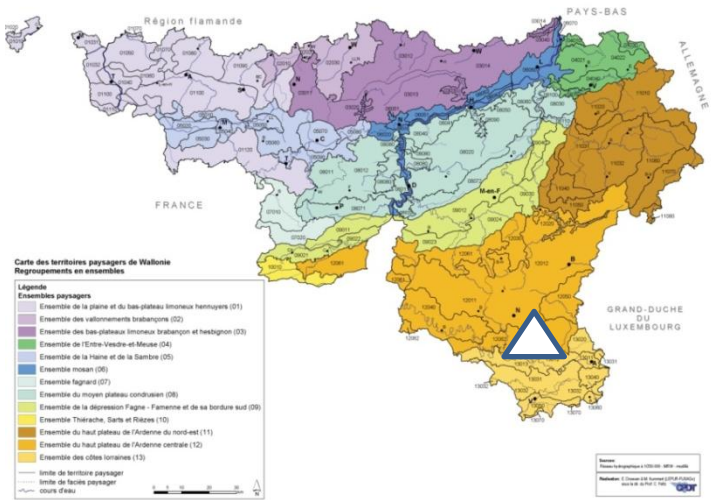
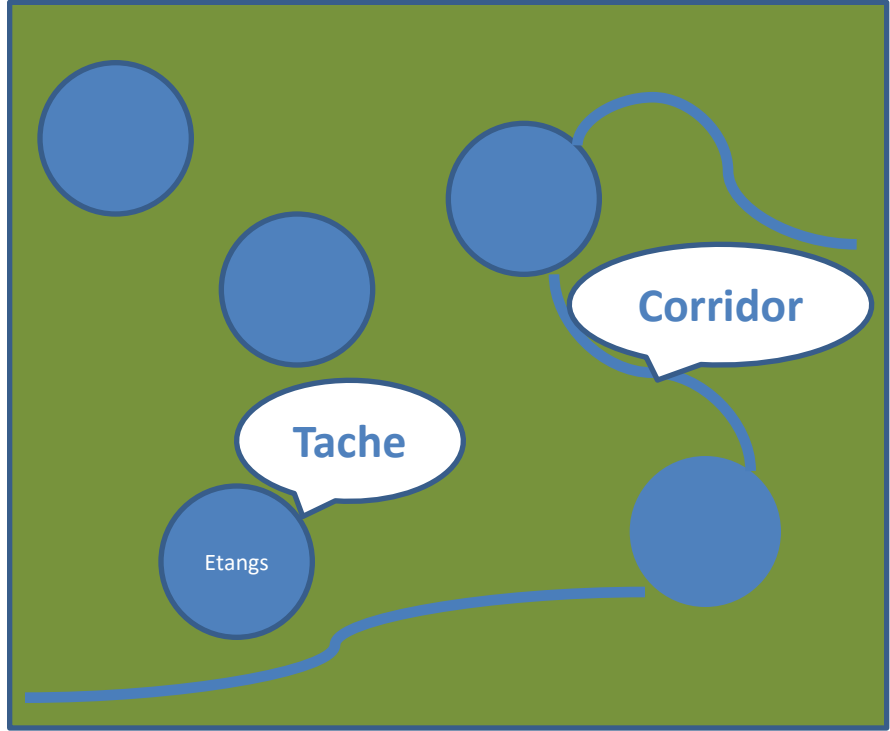
- Unités paysagères

Atlas consacré à chaque ensemble paysager

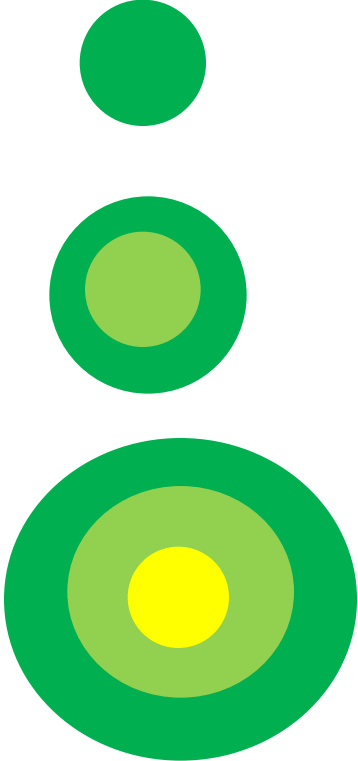
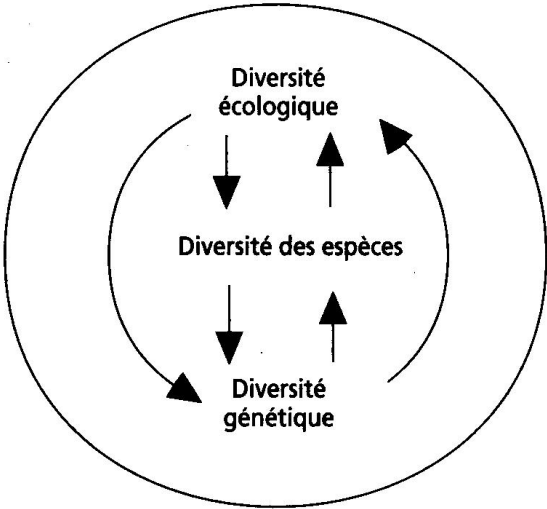
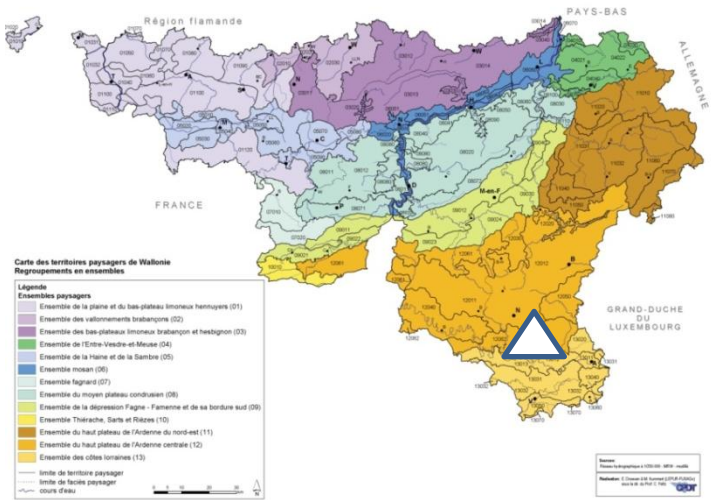
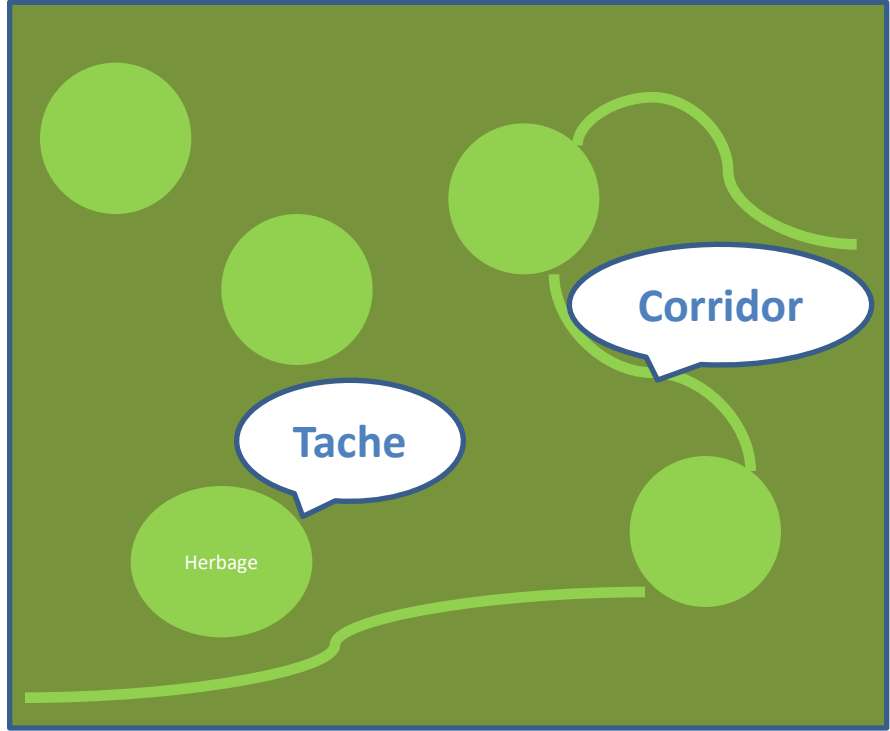


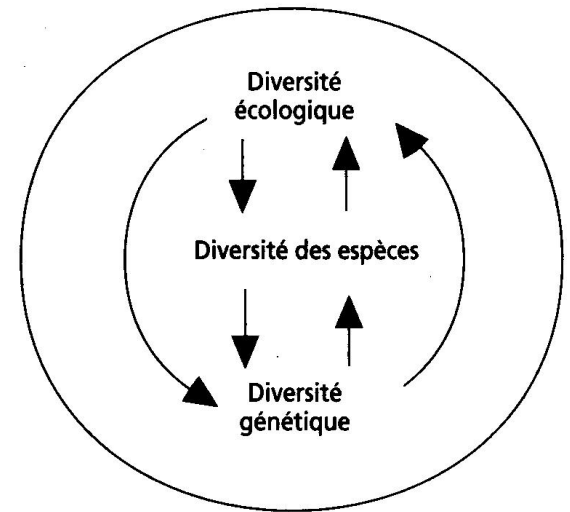
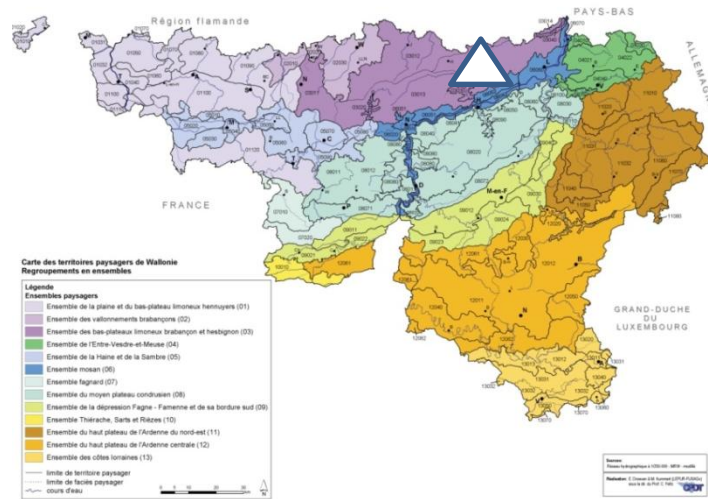


MATRICE

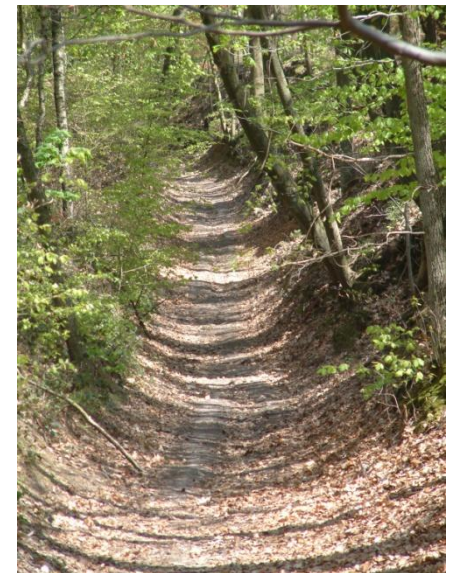
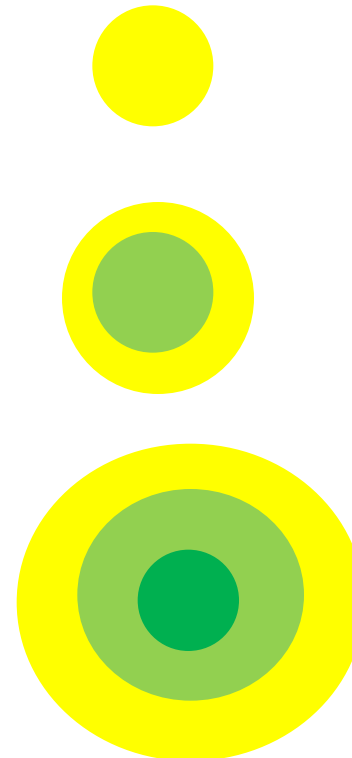
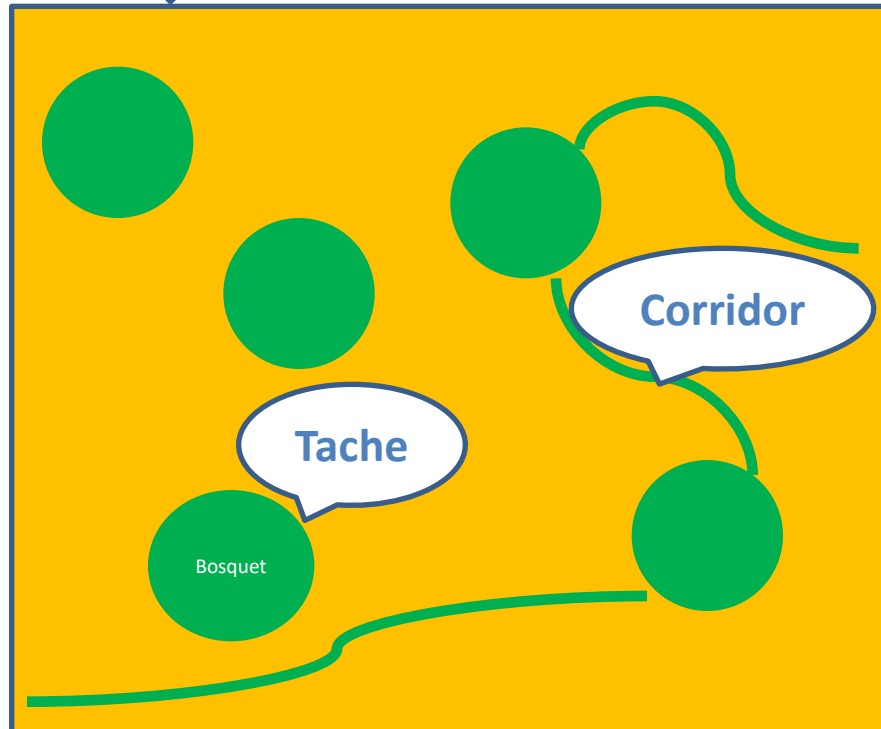


MATRICE

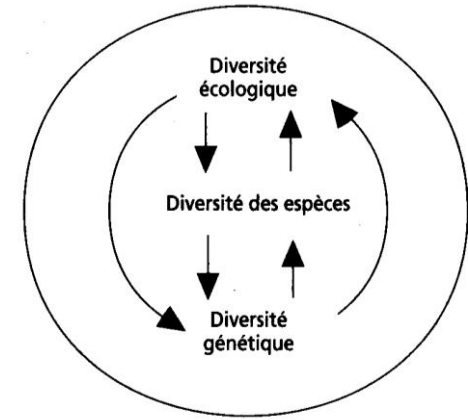
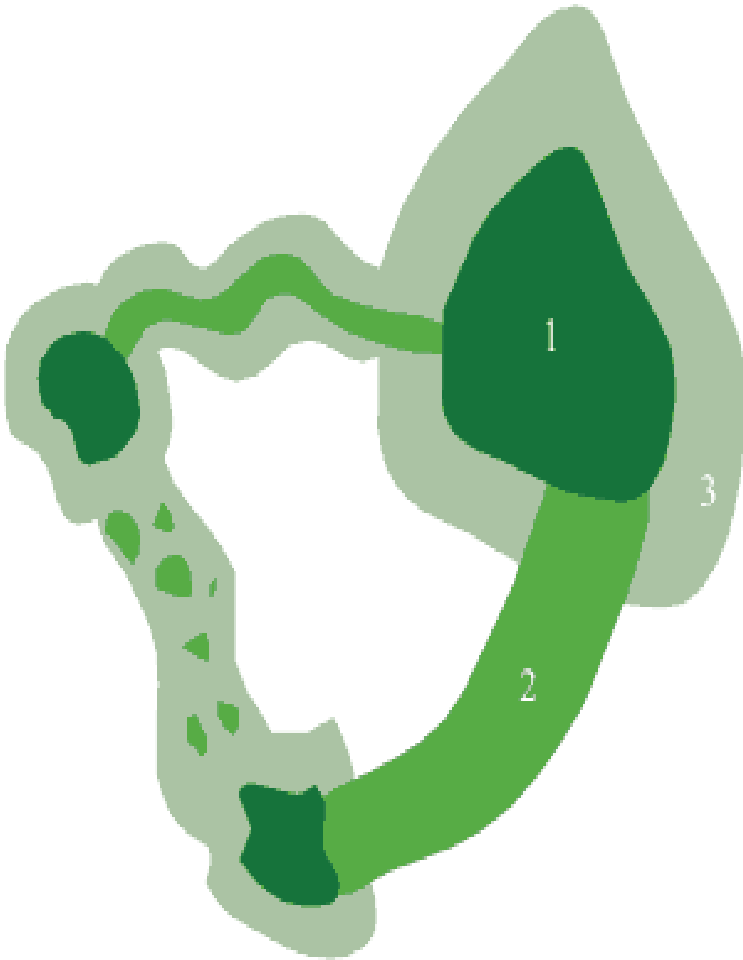




MATRICE



Concept de réseau écologique



1 Zone centrale

fonction de conservation de la nature prioritaire

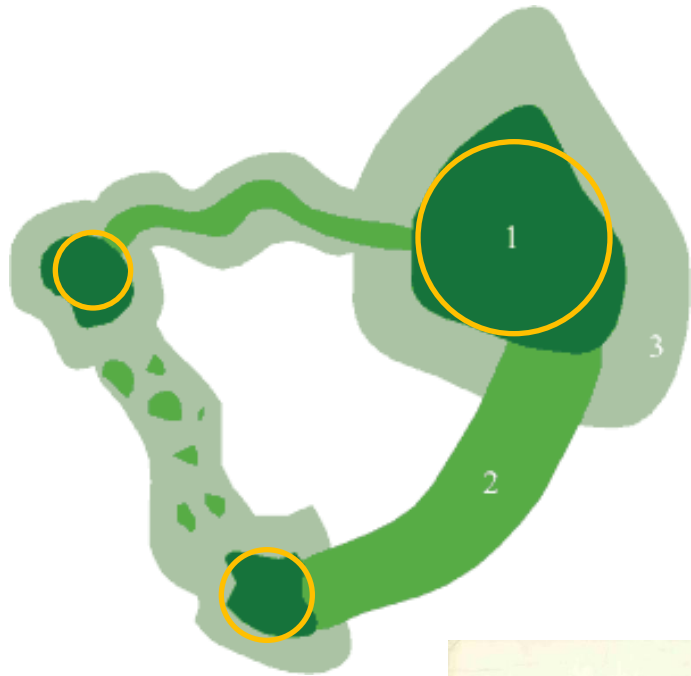
2 Zone de liaison

fonction de couloir ou de corridor écologique
limitant les phénomènes de fragmentation
des habitats naturels

3 Zones de développement

fonction de protection ou de restauration
complémentaire compatibles avec les activités
humaines

Réseau écologique – Schéma de principe



1 Zone centrale

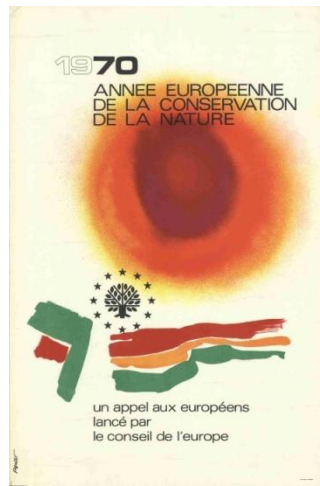
fonction de conservation de la nature prioritaire

2 Zone de liaison

fonction de couloir ou de corridor écologique
limitant les phénomènes de fragmentation
des habitats naturels

3 Zones de développement

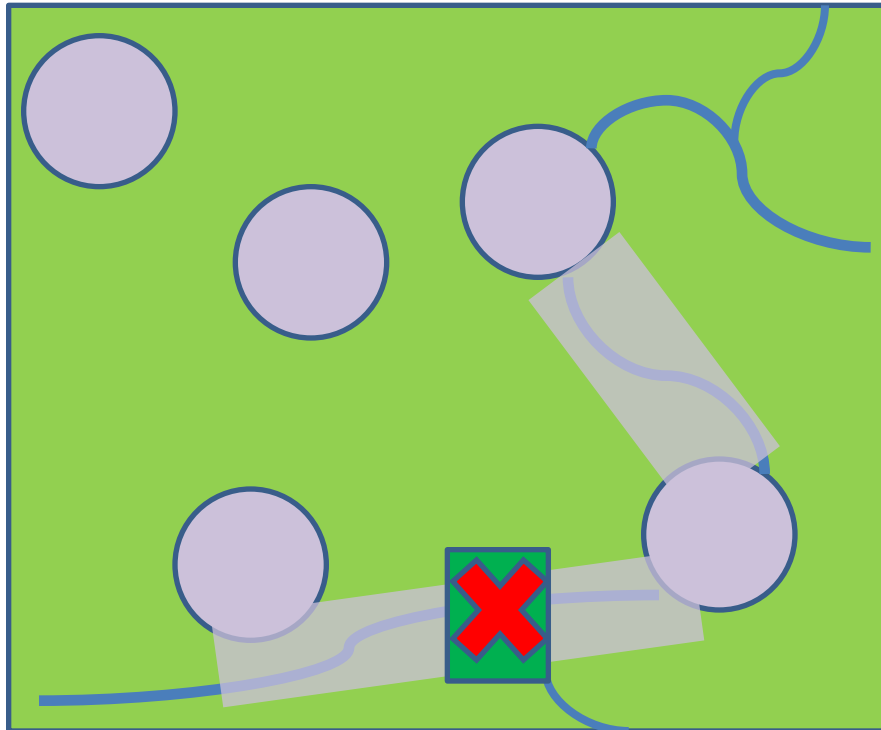
fonction de protection ou de restauration
complémentaire compatibles avec les activités
humaines



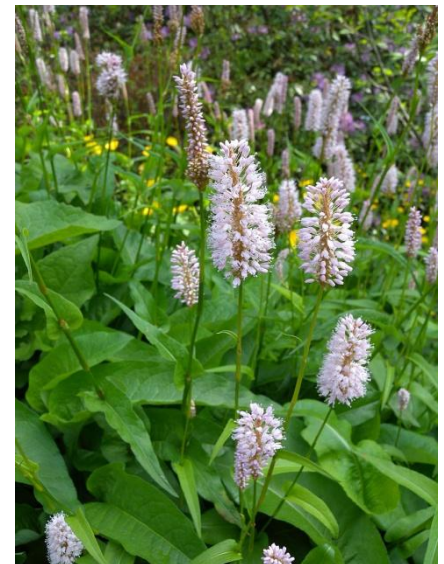
LCN de 1973



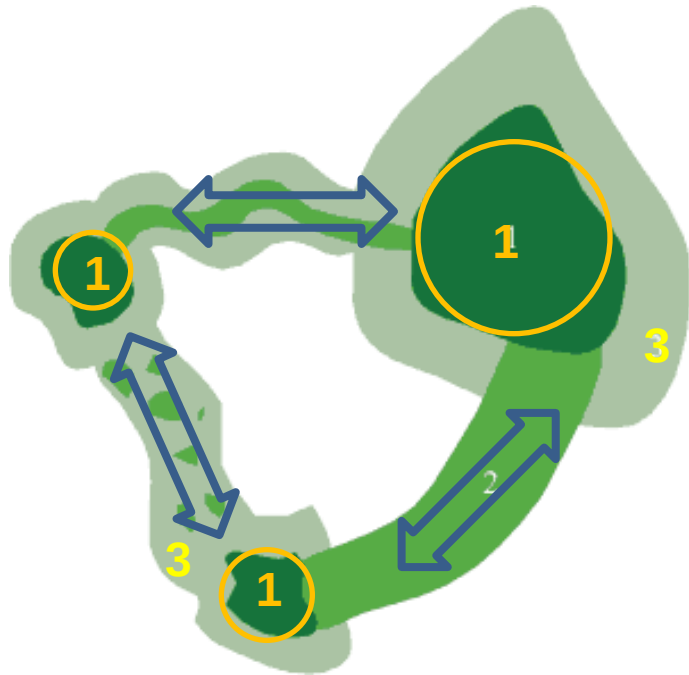
Cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*)



Abissage



Réseau écologique – Schéma de principe



1 Zone centrale

fonction de conservation de la nature prioritaire

2 Zone de liaison

fonction de couloir ou de corridor écologique limitant les phénomènes de fragmentation des habitats naturels

3 Zones de développement

fonction de protection ou de restauration complémentaire compatibles avec les activités humaines

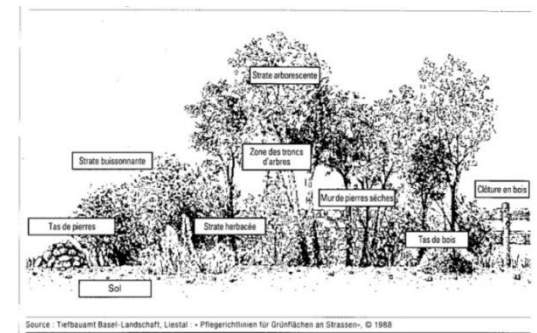
Agri-environnement



Moyens de désherbage compatibles avec les mesures agri-environnementales

CRPHYTO 1999

En collaboration avec Agra-Ost



Référence à la CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

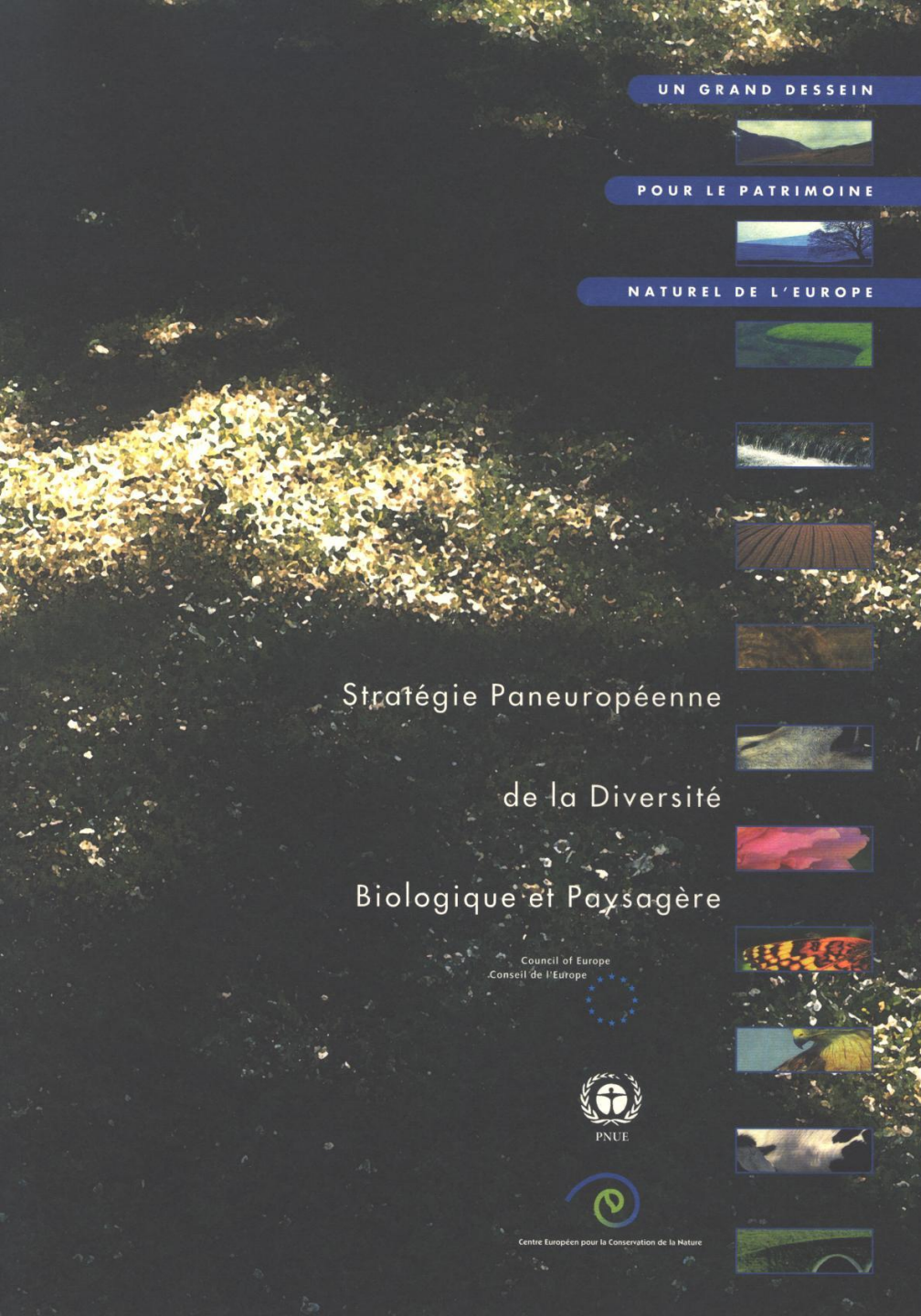
« Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

ARTICLE 1

- a Paysage
- b Politique du paysage
- ✓ c Objectifs de qualité paysagère pour un paysage donné
- ✓ d Conservation des paysages
- ✓ e Gestion des paysages
- ✓ f Aménagement des paysages

ARTICLE 6

- a Identifier les paysages sur l'ensemble du territoire
- b Qualifier les paysages identifiés



1995



Concept de réseau écologique



1 Zone centrale

fonction de conservation de la nature prioritaire

2 Zone de liaison

fonction de couloir ou de corridor écologique
limitant les phénomènes de fragmentation
des habitats naturels

3 Zones de développement

fonction de protection ou de restauration
complémentaire compatibles avec les activités
humaines

Source de l'illustration

<http://www.econet.ulg.ac.be/pbept/pages/reseau-eco.html>

Diversité de thématiques
Multiscalarité des approches



CONVENTION ON WETLANDS

CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES

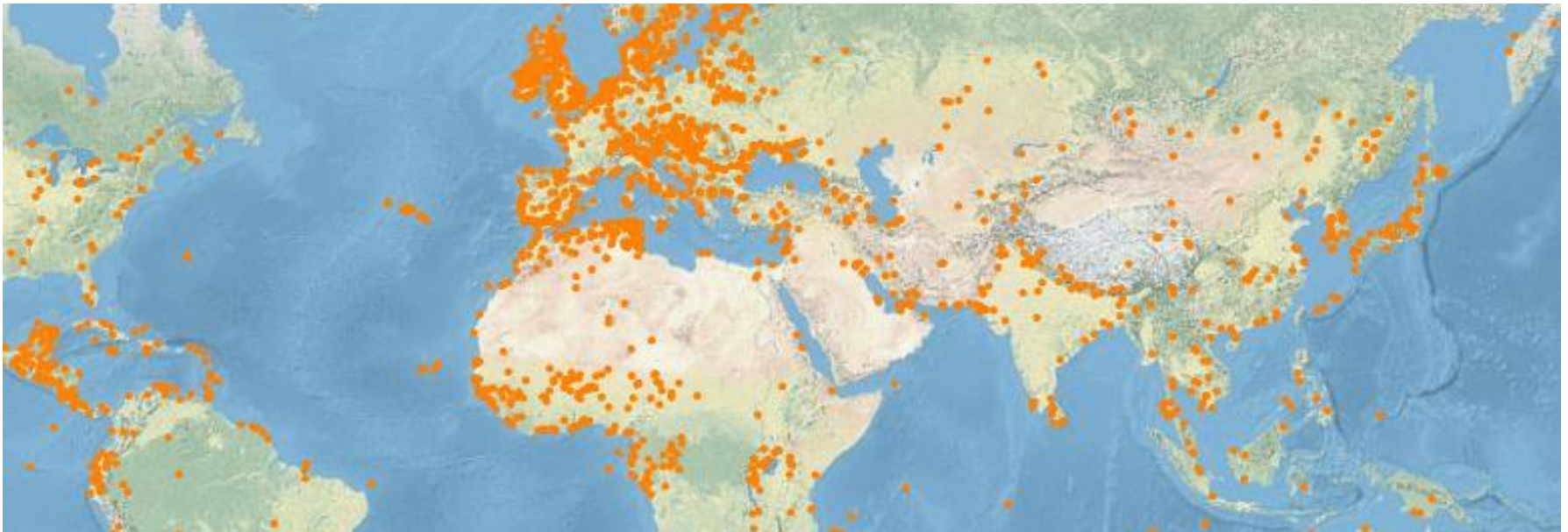
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES

(Ramsar, Iran, 1971)

La vallée de la Haute-Sure

Les Hautes-Fagnes

Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul



Du concept à l'outil



1 Zone centrale

fonction de conservation de la nature prioritaire

ZCc Zone centrale caractéristique

ZCr Zone centrale restaurable

2 Zone de liaison

fonction de couloir ou de corridor écologique
limitant les phénomènes de fragmentation
des habitats naturels

3 Zones de développement

fonction de protection ou de restauration
complémentaire compatibles avec les activités
humaines



Contrats de rivières

Liaisons écologiques au sens du CoDT

Site de grand intérêt biologique (SGIB)

Structure écologique principale

PCDN

PCDR

Parcs naturels

Gestion des BDR

Carte du réseau écologique
(partie Ouest)



Commune de Nassogne
Service environnement
Place Communale - 1er étage
6950 NASSOGNE



Service Public de Wallonie
Direction Générale de l'Agriculture, des
Ressources Naturelles et de l'Environnement
Avenue du Prince de Liège, 15
5000 JAMBES



aCREA - Université de Liège
Conseils et Recherches en Ecologie Appliquée
Institut de Botanique B22, Sart-Tilman
4000 Liège

Fond de carte : IGN

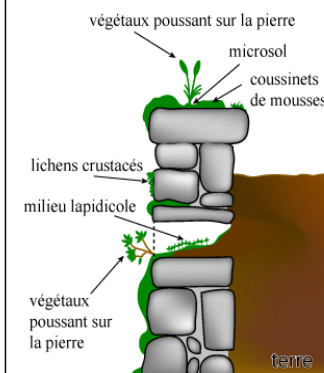
Légende

Structure écologique principale

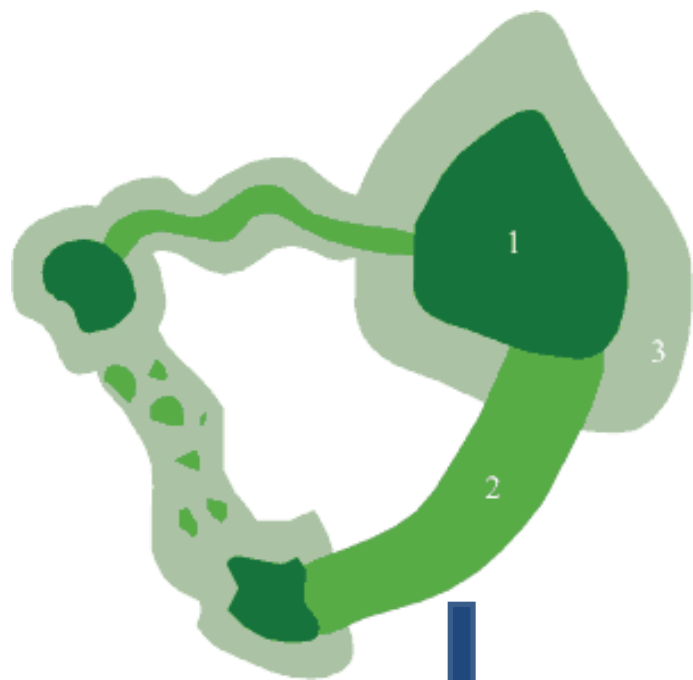
- Site d'intérêt biologique identifiés
- Zones centrales caractéristiques
- Zones centrales restaurables
- Zones de développement

Maillage écologique

- Nassogne_MaillEcol_points
- Alignement d'arbres feuillus
- Haie de feuillus
- Mur
- Ripisylve
- Zone de fauchage tardif avec bande de sécurité
- Zone de fauchage tardif sans bande de sécurité



Du concept à l'outil



1 Zone centrale

fonction de conservation de la nature prioritaire

ZCc Zone centrale caractéristique

ZCr Zone centrale restaurable

2 Zone de liaison

fonction de couloir ou de corridor écologique
limitant les phénomènes de fragmentation
des habitats naturels

3 Zones de développement

fonction de protection ou de restauration
complémentaire compatibles avec les activités
humaines



Importance des considérations paysagères !

Contrats de rivière

Liaisons écologiques au sens du CoDT

Structure écologique principale

PCDN

PCDR

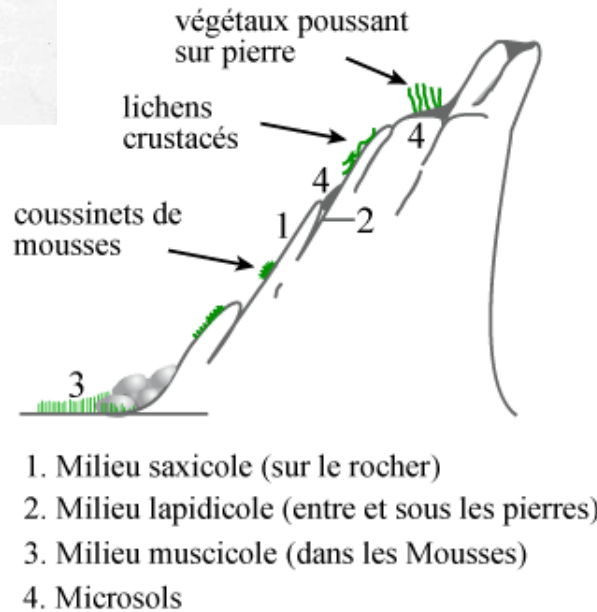
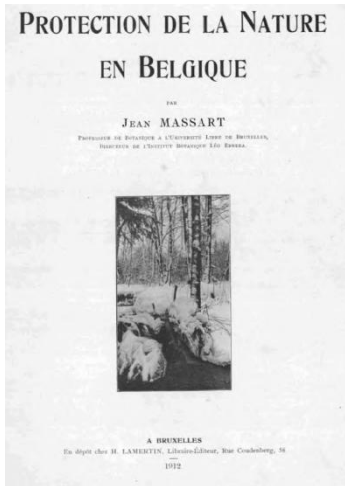
Parcs naturels

Gestion des BDR



Patrimonialisation

On avait tout d'abord compris la nécessité de protéger les monuments. Plus tard, lorsqu'on s'est rendu compte des dangers qui menaçaient les plus beaux paysages, naquit l'idée qu'eux aussi étaient dignes de la sollicitude de tous.







Référence à la CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

« Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

ARTICLE 1

- a Paysage
- b Politique du paysage
- ✓ c Objectifs de qualité paysagère pour un paysage donné
- ✓ d Conservation des paysages
- ✓ e Gestion des paysages
- ✓ f Aménagement des paysages

ARTICLE 6

- a Identifier les paysages sur l'ensemble du territoire
- b Qualifier les paysages identifiés

Du concept à l'outil



1 Zone centrale

fonction de conservation de la nature prioritaire

ZCc Zone centrale caractéristique

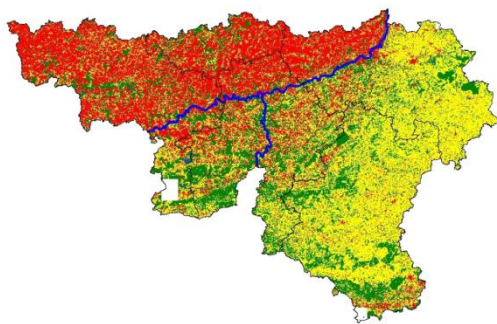
ZCr Zone centrale restaurable

2 Zone de liaison

fonction de couloir ou de corridor écologique
limitant les phénomènes de fragmentation
des habitats naturels

3 Zones de développement

fonction de protection ou de restauration
complémentaire compatibles avec les activités
humaines



Contrats de rivière

Liaisons écologiques au sens du CoDT

Sites de grand intérêt biologique (SGIB)
Structure écologique principale (SEP)

PCDN

PCDR

Parcs naturels

Gestion des BDR

Du concept à l'outil



1 Zone centrale

fonction de conservation de la nature prioritaire

ZCc Zone centrale caractéristique

ZCr Zone centrale restaurable

2 Zone de liaison

fonction de couloir ou de corridor écologique
limitant les phénomènes de fragmentation
des habitats naturels

3 Zones de développement

fonction de protection ou de restauration
complémentaire compatibles avec les activités
humaines



Contrats de rivière

Liaisons écologiques au sens du CoDT

Site de grand intérêt biologique (SGIB)

Structure écologique principale

PCDN – PCDR

Parcs naturels

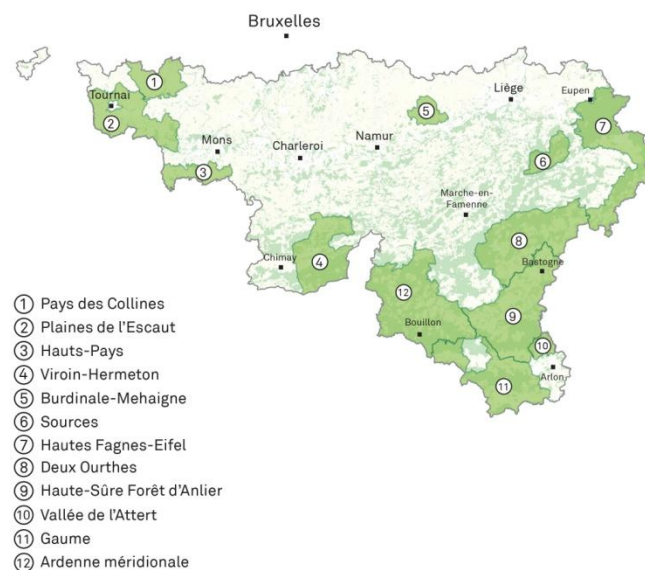
Gestion des BDR

Référence à la CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

« *Paysage* » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

ARTICLE 1

- a Paysage
- ✓ b Politique du paysage
- c Objectifs de qualité paysagère
- d Conservation des paysages
- e Gestion des paysages
- f Aménagement des paysages

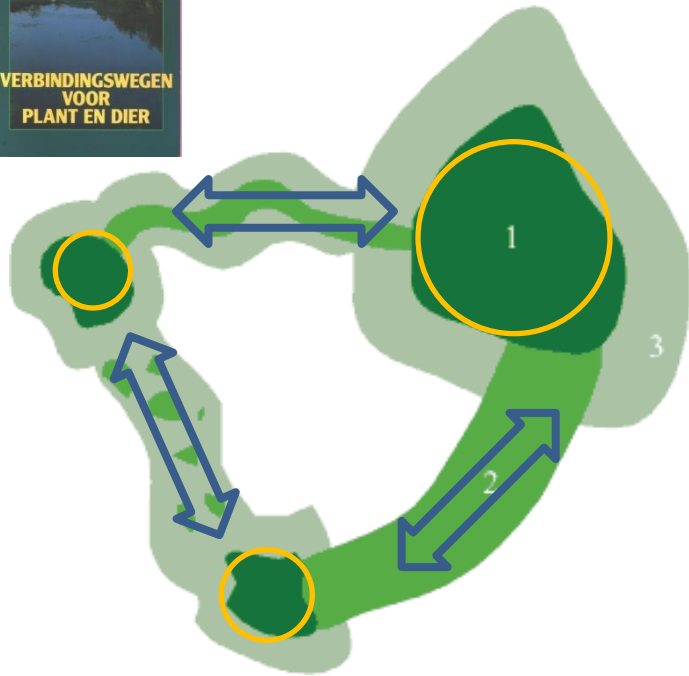


ARTICLE 6

- ✓ a Identifier les paysages sur l'ensemble du territoire
- ✓ b Qualifier les paysages identifiés



Réseau écologique – Schéma de principe



1 Zone centrale

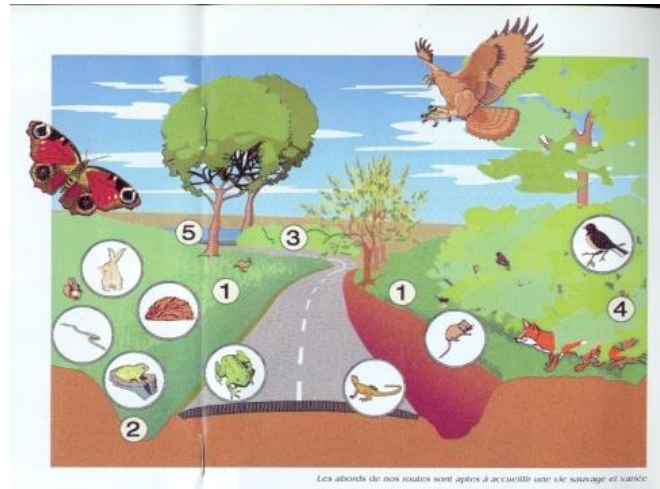
fonction de conservation de la nature prioritaire

2 Zone de liaison

fonction de couloir ou de corridor écologique limitant les phénomènes de fragmentation des habitats naturels

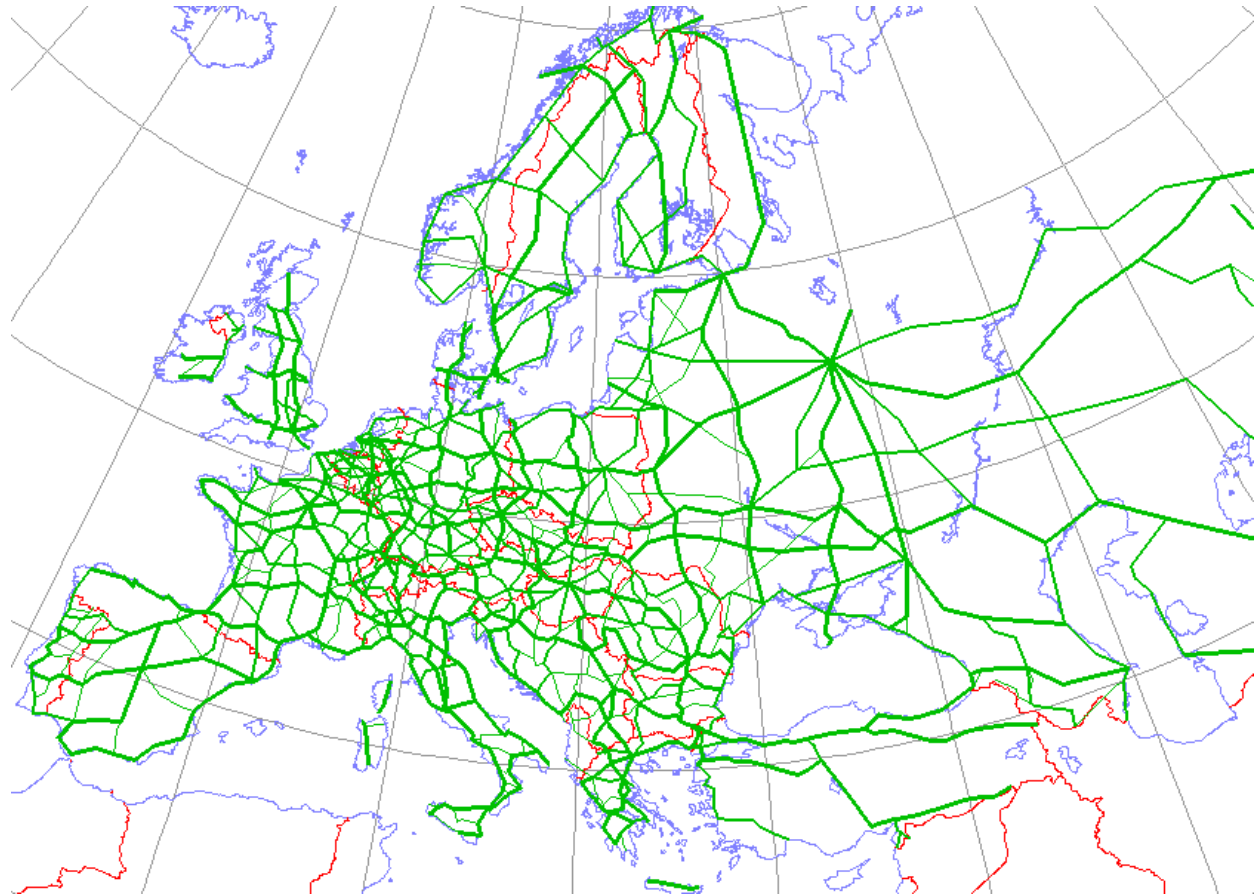
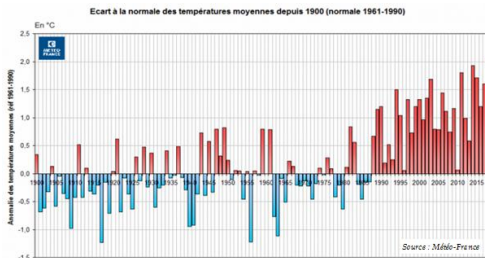
3 Zones de développement

fonction de protection ou de restauration complémentaire compatibles avec les activités humaines





Défragmenter à toutes les échelles en construisant de l'échelle locale à l'échelle européenne des écoducs judicieusement implantés et proportionnels à la taille des barrières et des objectifs.



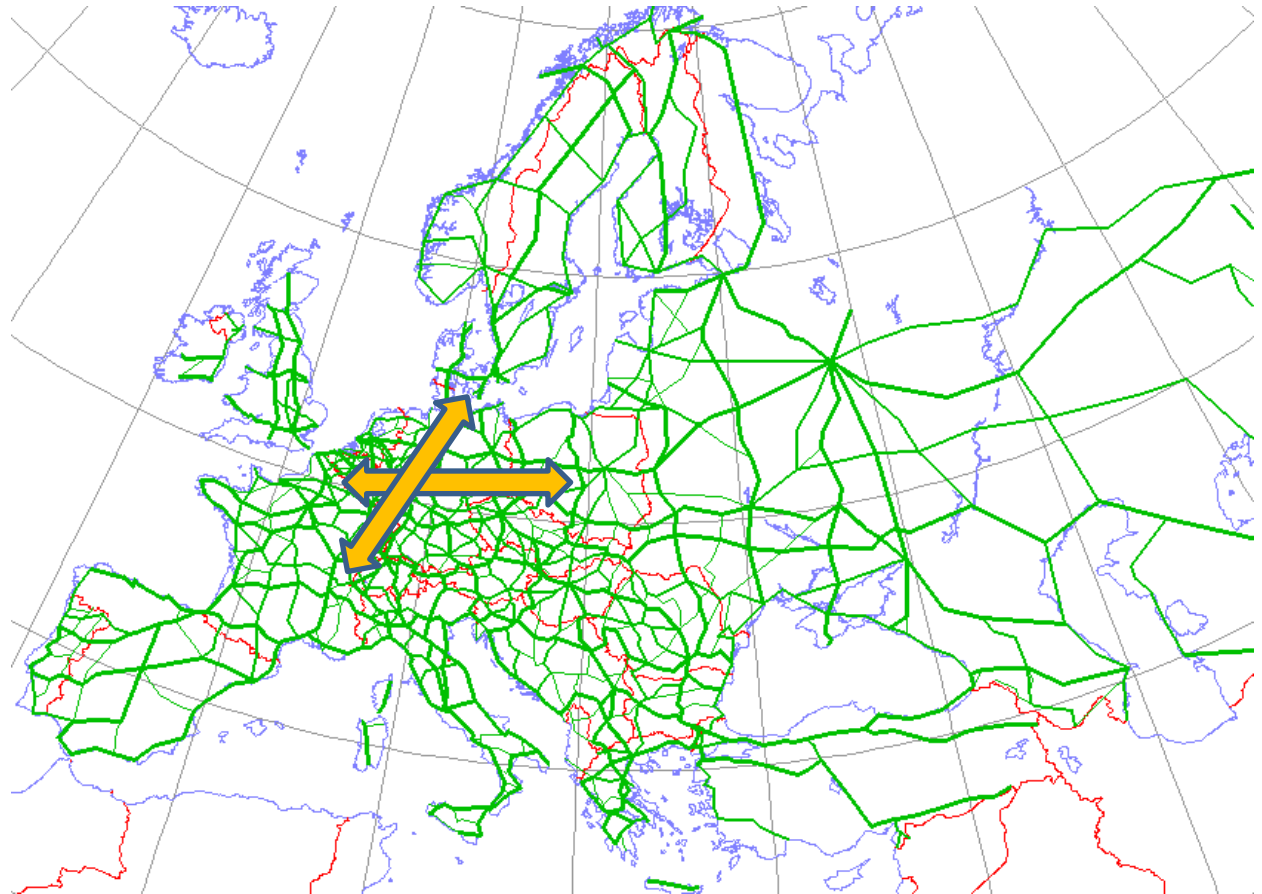
S'adapter, migrer ou périr...

Défragmenter à toutes les échelles en construisant de l'échelle locale à l'échelle européenne des écoducs judicieusement implantés et proportionnels à la taille des barrières et des objectifs.

*par exemple
du batrachoduc,
à l'écopont
et plus encore
la tranchée couverte*

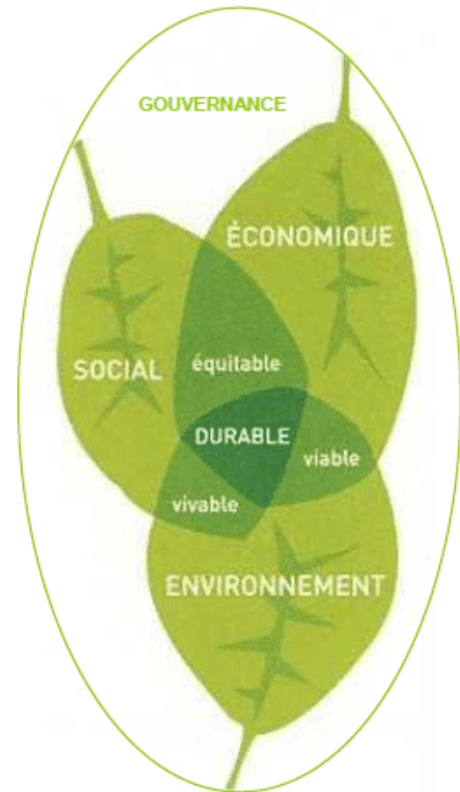
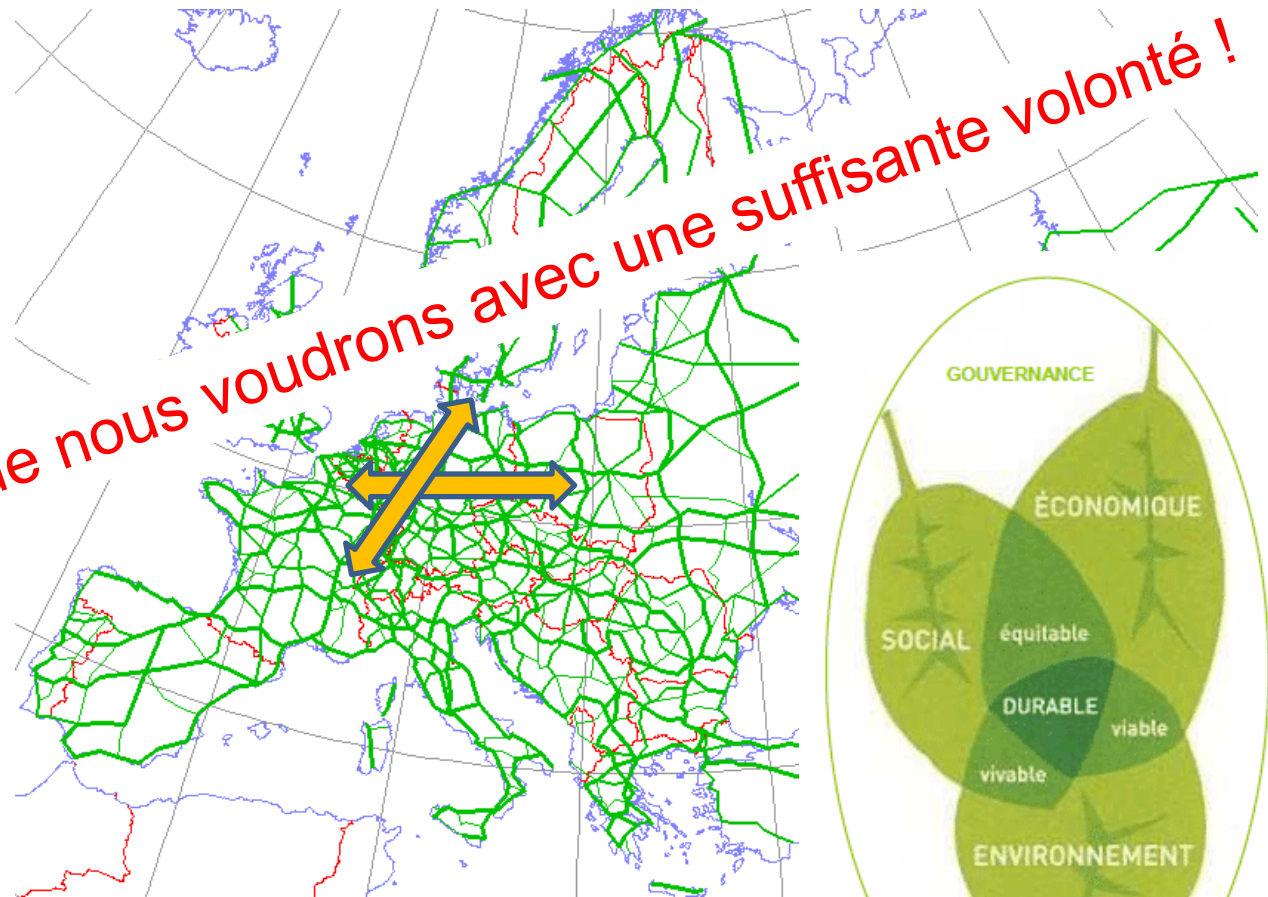


A16 Forêt d'Hardelot
800 m. de long - 7 ha



S'adapter, migrer ou périr...

Défragmenter à toutes les échelles en construisant de l'échelle locale à l'échelle européenne des écoducs judicieusement implantés et proportionnels à la taille des barrières et des objectifs.



S'adapter, migrer ou périr...